



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/ES-10/L.3/Add.1
14 novembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Dixième session extraordinaire d'urgence
Point 5 de l'ordre du jour

MESURES ILLÉGALES PRISES PAR ISRAËL À JÉRUSALEM-EST OCCUPÉE
ET DANS LE RESTE DU TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ

Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Bangladesh, Comores, Cuba,
Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Indonésie, Jordanie,
Koweït, Malaisie, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, Sierra Leone,
Soudan, Tunisie et Yémen : projet de résolution

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Brunéi Darussalam, Pakistan, et Viet Nam
